



# Leucate Sport Boat Challenge

Régate monotype Surprise et J70 de grade 5A

PORT LEUCATE

Samedi 27 et dimanche 28 Juin 2026

## AVIS DE COURSE

### AUTORITE ORGANISATRICE

Cette régata est organisée par le **Yacht Club de Port Leucate** et placée sous l'égide de la **FFV**.

### 1) REGLES APPLICABLES

L'épreuve est régie par :

- les règles de course à la voile 2025/2028 (RCV)
- Le règlement de la classe J70 et Surprise
- les règles pour l'équipement des voiliers
- les prescriptions de FFV
- le présent avis de course
- les instructions de course et leur annexe

L'épreuve sera courue à moins de 6 M d'un abri et tous les bateaux devront avoir à bord pendant les courses l'armement correspondant (division 240).

### 2) PUBLICITE

Les concurrents devront présenter si besoin la carte d'autorisation de port de publicité

### 3) ADMISSIBILITE

L'épreuve est ouverte aux bateaux de type **J70** ou **Surprise**, conformes à la jauge de classe en vigueur.

La régata se court en monotypie (temps réel)

Tous les concurrents devront être titulaires d'une licence FFV.

Les licences annuelles FFV peuvent être commandées et réglées en ligne sur le site [www.ycpl.fr](http://www.ycpl.fr), au plus tard le mercredi avant la date de la régata.

### 4) INSCRIPTIONS

Les droits d'engagement sont fixés à **200€** par bateau, **L'inscription** se fait en ligne en se connectant sur le site [www.ycpl.fr](http://www.ycpl.fr). Clôture des inscriptions le jeudi 18h avant la date de la régata.

### 5) INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de courses sont celles de la FFV. Les annexes sont affichées au local du YCPL. Elles sont téléchargeables sur le site [www.ycpl.fr](http://www.ycpl.fr) la semaine précédant la régata

### 6) PROGRAMME

#### Samedi 27 Juin :

- 9h : Accueil des équipages au club house
- 9h30 : Briefing
- 10h : Mise à disposition sur l'eau, courses à suivre
- 20h : Diner des équipages

#### Dimanche 28 Juin :

- 9h : Accueil / café / des équipages au club house
- 9h30 Briefing des équipages
- 10h : Mise à disposition sur l'eau, courses à suivre
- 16h grutages
- 17h : résultats au YCPL

### 7) PARCOURS

Parcours techniques

### 8) PLACE AU PORT

Les participants extérieurs seront reçus en franchise de stationnement à terre 30 jours avant et 30 jours après la régata avec accès à la grue pour mise à l'eau/ mise à terre selon les créneaux communiqués par l'organisation.

Les opérations de grutage se feront sous la responsabilité exclusive du skipper du bateau.

### 9) DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

### 10) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

E-Mail : [president@ycpl.fr](mailto:president@ycpl.fr)



07 64 53 43 45